



CyrilDechegneConsulting

AGENDA MEDICO – SOCIAL SUD OUEST

Newsletter bimensuelle

N°89

27 Mai 2016

Pour consulter le document source : cliquez sur les liens soulignés

ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **Circulaire budgétaire 2016**

Comme annoncé lors du dernier agenda, la circulaire budgétaire est parue. Elle est conforme à ce que nous avons annoncé lors du dernier agenda avec une valeur du point 2016 très facile à retenir pour les ehpad en tarif partiel : 10.00 €.

Dans le secteur personnes âgées, l'année 2016 sera marquée par la mise en œuvre de la loi ASV du 28 décembre 2015. La réforme de la tarification des EHPAD prévue par l'article 58 prendra donc effet à partir du 1er janvier 2017 avec une montée en charge progressive sur plusieurs années et la mise en place des CPOM et des EPRD. Dans cette perspective, **la campagne budgétaire 2016 "constitue une année charnière au niveau de l'allocation des crédits de médicalisation**. La loi ASV intègre également dans son rapport annexé la mise en place ou la poursuite de différents plans nationaux tel que le plan maladies neuro-dégénératives qui bénéficie de crédits nouveaux.

ACTUALITES OUTILS ET INNOVATIONS

- **Du bucco-dentaire dans l'EHPAD**

Le CH de Janzé (Ille-et-Vilaine) a été récompensé pour la création d'un [centre bucco-dentaire](#) pour personnes âgées atteintes de troubles cognitifs et vivant en établissement d'hébergement. Afin de palier la problématique, le centre propose donc un transport dédié et réalise des soins d'hygiène et prothétiques. Les prises en charge lourdes, elles, sont réalisées via le plateau technique du CHU de Rennes. L'initiative permet notamment d'ajuster les prestations de soins et inscrire la prise en charge bucco-dentaire dans le

parcours de soin global des patients. Articulée avec les équipes des Ehpad, elle offre en ce sens un accompagnement personnalisé des patients pendant l'attente de leur consultation.

- **Des opticiens et des audioprothésistes disponibles sur un simple clic**

Face au vieillissement de la population et à la prise en charge de la dépendance, la CDO (Centrale des Opticiens), premier réseau d'opticiens indépendants et son département audioprothèse, la CDA (Centrale des Audioprothésistes) premier réseau d'audioprothésistes indépendants, ont créé [ALLOPTICIEN](#) et [ALLAUDITION](#). Il s'agit de services innovants de mise en relation avec un opticien ou un audioprothésiste, destinés au secteur médico-social en charge de la dépendance : EHPAD, organismes d'aide à la personne, aidants familiaux.

ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **L'ANAP crée un nouvel outil de diagnostic**

L'ANAP a mis en ligne sur son site un outil d'autodiagnostic "métiers du grand âge", qui permet de disposer d'actions qui peuvent être mises en place pour répondre aux difficultés de recrutement et de fidélisation des métiers d'accompagnements des personnes âgées dépendantes (AS, AMP, IDE, animateur, professionnels de santé...) ; d'établir une cartographie des actions déjà mises en œuvre par la structure et des axes d'amélioration ; de cibler les axes prioritaires d'action et de contribuer aux travaux d'évaluation de la qualité. Après avoir rempli les 5 thématiques, cet outil vous résume sous forme de pourcentage votre niveau de satisfaction à un item, mais plus intéressant, un PAQ (Plan D'amélioration de la qualité se génère automatiquement) : Ce qui en fait **un outil fonctionnel, en tout cas, beaucoup plus qu'un certain tableau de la performance !!!**

- **Des aides de l'Assurance Maladie sont mises en place pour prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS)**

Il est apparu que les plus petites entreprises, notamment celles de moins de 50 salariés, rencontrent des difficultés pour effectuer un diagnostic approfondi et mettre en place des actions.

C'est pourquoi deux aides financières sont désormais proposées à ces entreprises.

- Une aide pour identifier et maîtriser les risques de TMS pouvant atteindre 25 000 €. Elle permet de financer 70 % du montant des prestations suivantes (hors taxes) :

- la formation d'une personne ressource interne afin qu'elle soit capable d'animer et de mettre en œuvre un projet de prévention des TMS dans son entreprise ;
- et / ou, la prestation d'un ergonome pour la réalisation d'un diagnostic de prévention des TMS, et l'élaboration d'un plan d'actions. L'ergonome pourra notamment recommander l'achat d'équipements adaptés, des changements dans l'organisation du travail, l'adaptation de postes ou des formations pour les salariés concernés.

- Une aide pour agir contre les TMS pouvant également atteindre 25 000 €, permet de financer 50 % :

- de l'achat de matériel et/ou d'équipements pour réduire les contraintes physiques;
- et / ou de la réalisation de formations adaptées.

Les entreprises de 1 à 49 salariés du régime général qui souhaitent bénéficier de ces aides doivent s'adresser au service de prévention de leur caisse régionale (Carsat, Cramif ou CGSS).

ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **Loi ASV Suite :**

Comme dans chaque Agenda maintenant, nous faisons le point des nouveautés liées à la loi ASV : Consulter les autres agendas sur [notre site](#)

- Projets de décrets en cours de discussion

Modèle de CPOM

Modèle d'EPRD

Calcul du forfait global dépendance et du tarif hébergement

Calcul du forfait soin

Modèle d'annexe au contrat de séjour sur la liberté d'aller et venir...

- **Réforme des SAD : Des missions d'appui pour aider 3 départements**

Pascale Boistard, secrétaire d'Etat chargée des personnes âgées, vient de lancer 3 missions d'appui d'une durée d'1 mois auprès des conseils départementaux de Corrèze, de Meurthe-et-Moselle et de la Somme. Objectif : identifier les "difficultés rencontrées sur le territoire et définir conjointement des leviers d'action pour améliorer la situation des services d'aide et utiliser pleinement les financements obtenus par la loi ASV" ; trouver un "modèle solide et efficient" pour les Saad ; améliorer le service rendu aux personnes âgées à domicile. La CNSA "financera et épaulera" les ARS, CD dans la conduite de cette mission.

ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Revalorisations des fonctionnaires :**

Après les textes applicables à la fonction publique de l'Etat (FPE), une nouvelle série de [douze décrets](#) datés du 12 mai 2016 a été publiée au Journal officiel du 14 mai. Ils permettent de rendre effective pour la fonction publique territoriale (FPT), la première phase de revalorisation prévue par le protocole Lebranchu relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR).

Certains décrets visent spécifiquement les filières sociale et paramédicale.

Les taux directeurs des Conseils Départementaux et des ARS ne semblent pas avoir prévu ces modifications.

- **Revalorisations des fonctionnaires suite**

À noter également la publication [du décret](#) portant sur la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires.

Comme annoncé en Conseil des ministres le 25 mai, sa valeur est augmentée de 0,6% à compter du 1er juillet, puis de 0,6% à compter du 1er février 2017. La valeur annuelle du traitement afférent à l'indice 100 majoré est ainsi portée à 5 589,69 euros le 1er juillet, puis à 5 623,23 euros le 1er février 2017.

ACTUALITES USAGERS ET AIDES

- **Le 3977 continue de se développer : Des nouveaux projets en attente**

La fédération 3977 porte le projet d'une ligne d'écoute dédiée aux professionnels.

Déjà évoqué depuis plusieurs mois, le futur numéro semble se préciser. L'idée serait de proposer un accompagnement personnalisé aux personnels des Ehpad en toute confidentialité. Une ligne où ils pourraient se livrer, notamment lorsque la communication avec leur direction est devenue impossible.

Une expérimentation pour tester le concept avec une ligne ouverte une fois par semaine pourrait prochainement se mettre en place.

De même une grille de repérage de la maltraitance financière est attendue. En effet, dans les plaintes reçues au 3977, les maltraitances financières sur personnes âgées sont les plus nombreuses après les maltraitances psychologiques.

Ainsi, la fédération souhaite non seulement dresser un état des lieux des problématiques (abus de vendeurs ambulants, sectes...) mais aussi des réponses que la société peut apporter pour contrecarrer le phénomène.

L'idée est donc d'établir une grille avant fin 2016 qui permettrait de repérer les situations de maltraitance financière. L'objectif de ce travail est de trouver les moyens d'informer, éduquer, prévenir, dissuader et réprimander.

AGENDA NATIONAL

- **Congrès du Synerpa les 2 et 3 juin à Montpellier**

Le [programme](#) est développé dans le lien.

- **Congrès de la FNADEPA les 13 et 14 Juin à Biarritz**

Le [programme](#) est développé dans le lien.

AGENDA MIDI-PYRENEES / LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **Formation : CPOM et EPRD le 13 Septembre 2016 à l'Hôtel Palladia (Toulouse).**

Le cabinet Cyril Dechegne Consulting organise **une nouvelle formation** à Toulouse. Le bulletin vous sera envoyé sur simple demande. Après plusieurs sessions sur la loi ASV, cette formation présentera le nouvel outil financier : l'EPRD. Elle évoquera également la méthodologie pour mettre en œuvre son CPOM et les changements stratégiques de management à opérer.

- **France Alzheimer Haute Garonne**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 61 21 33 39

- **France Alzheimer Aveyron**

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois ([consulter le site](#)).

- **France Alzheimer 81**

Propose des « café mémoire » chaque mois ([consulter le site](#)).

- **Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 04 68 52 22 22

AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- **1ere journée d'échanges sur les pratiques des ASG le 24 juin à l'IFSI de Bayonne**

Echanges autour de la place des Assistants de Soins en Gérontologie dans les équipes pluridisciplinaires, dans les projets de soins, dans les approches non médicamenteuses.

- **Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)**

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois ([consulter le site](#)).

Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail ciapa@ciapa.fr ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

- **France Alzheimer Gironde**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le programme du premier semestre 2016](#)).

Informations au 05 56 40 13 13

Cyril Dechegne Consulting

Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD

Organisme habilité par l'ANESM pour l'évaluation externe

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 - Fax: 09 70 60 19 35

info@cyrildechegne.fr

<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteurs : Cyril Dechegne

Céline Dumerc

Pour ne plus recevoir l'agenda, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr

avec la mention « désinscription ».

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à

info@cyrildechegne.fr avec la mention « inscription ».